

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 08 JANVIER 2015**

Délibération  
n° 2015.01. 4.B

**Demande de  
subvention du Fonds  
Social Européen  
(FSE) auprès du  
Département au titre  
de l'animation du  
PLIE 2015**

**LE HUIT JANVIER DEUX MILLE QUINZE à 17h00**, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **31 décembre 2014**

**Secrétaire de séance** : François NEBOUT

**Membres présents** :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Guy ETIENNE, Xavier BONNEFONT, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU

**Ont donné pouvoir** :

**Excusé(s)** :

Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Jacques PERSYN

**Absent(s)** :

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 08 JANVIER 2015**

**DELIBERATION  
N° 2015.01. 4.B**

ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET SOLIDARITE /  
POLITIQUES DE COHESION SOCIALE

Rapporteur : Madame PIERRE

**DEMANDE DE SUBVENTION DU FONDS SOCIAL EUROPEEN (FSE) AUPRES DU  
DEPARTEMENT AU TITRE DE L'ANIMATION DU PLIE 2015**

Le GrandAngoulême et ses partenaires ont décidé de poursuivre leur partenariat dans le cadre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) en 2015. Le Département de la Charente en sa qualité de chef de file des politiques d'inclusion, sera le seul organisme intermédiaire chargé de la gestion des crédits du Fonds Social Européen (FSE) en Charente, l'agglomération quant à elle reste à l'initiative du PLIE sur son territoire et poursuit son rôle d'animation du dispositif.

L'action d'animation PLIE portera essentiellement sur les interventions de son équipe d'animation :

- Animation des comités de pilotage,
- Animation des comités de gestions des parcours,
- Suivi des actions entrant dans le plan d'actions 2015,
- Appui technique auprès des opérateurs du PLIE,
- Mise à disposition de la base de données ABC PLIE auprès des opérateurs.

A ce titre, il convient de solliciter une subvention auprès du Département de la Charente afin d'inscrire l'action d'animation du PLIE dans le plan d'actions PLIE 2015.

Les dépenses sont constituées des salaires de l'équipe d'animation du PLIE ainsi que des coûts d'accès à la base de données ABC PLIE. Ces dépenses prévisionnelles s'élèvent à 32 000 € pour l'année 2015.

Le financement sollicité auprès du FSE représente 50% des coûts du projet.

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** le projet animation PLIE 2015 et son plan de financement

**D'AUTORISER** Monsieur le Président, ou Mme Marie-Hélène PIERRE en sa qualité de 1<sup>ère</sup> vice-présidente en charge des politiques de cohésion sociale, à déposer le dossier auprès du service instructeur et à signer les conventions et avenants à intervenir.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

**Certifié exécutoire :**

**Reçu à la Préfecture de la Charente le :**

**09 janvier 2015**

**Affiché le :**

**09 janvier 2015**